

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 OCTOBRE 2025 à 19h00

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 27 octobre 2025 à 19h en mairie sous la présidence de M. Daniel Deschodt, Maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, Mme Rousselle, M. Ducrocq, M. Dambricourt, M. Vanpoperinghe (secrétaire de séance), Mme Becquet, M. Buckman, M. Charlemagne, Mme Scotté, M. Dacquin, Mme Delhay, Mme Cadet, M. Penez, M. Blin, Mme Voet. Mme Scotté ayant rejoint la séance à 19h15 n'a pu prendre part aux délibérations qui avaient déjà été soumises au vote.

Excusés : Mme Cabre, M. Odievre (procuration à Mme Delhay), Mme Wuyts, Mme Binet (procuration à M. Ducrocq), M. Revillon (procuration à M. Deschodt), M. Marie (procuration à M. Penez), Mme Soltysiak.

Une partie du Conseil Municipal des Jeunes a également assisté à la réunion.

Voici les délibérations adoptées, elles sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la commune www.watten.fr ou en mairie aux heures d'ouverture.

Demande de subvention FSPS : Le projet d'extension du Centre socio-culturel est susceptible de bénéficier d'un financement de la région Hauts-de-France au titre du Fonds de soutien aux Projets Structurants en raison de son caractère intercommunal. Une aide financière d'un montant de 500 000 € sera sollicitée. *Adoption par 15 voix pour et 4 abstentions.*

Décision modificative : Une délibération modificative en fonctionnement d'un montant de 20 150 € a été votée. Cette décision d'ajustement ne modifie pas l'équilibre du budget. *Adoption à l'unanimité.*

Don association Géry : A l'occasion du décès de M. Jean-Bernard Bouchart Président des Médaillés du travail, sa famille a souhaité que l'achat d'une gerbe par la commune soit remplacé par un don à l'association Géry qui œuvre pour l'amélioration du quotidien des patients atteints du cancer. La somme de 50 € sera versée à l'association. *Adoption à l'unanimité.*

Instauration d'une participation employeur au risque santé des agents : Obligation est faite aux collectivités à partir du 1er janvier 2026 de participer au risque santé de ses agents à hauteur de 15 € minimum par mois. Chaque agent ayant fait le choix de bénéficier de la Mutuelle Nationale Territoriale bénéficiera de cette aide. *Adoption à l'unanimité.*

Renouvellement des conventions au service des autorisations d'urbanisme - Droit du sol et affichage extérieur : Il convient de renouveler avec la CCHF, pour la période 2025-2030, la convention par laquelle la CCHF assure l'instruction des autorisations et actes en matière d'occupation du sol en instruisant les demandes d'urbanisme. S'y rajouteront les autorisations préalables en matière d'affichage extérieur (police de la publicité). *Adoption à l'unanimité.*

Communication à l'issue des délibérations :

A l'issue des délibérations, Monsieur le Maire rappelle aux Élus qu'ils ont été destinataires d'un dossier informatif sur la perception du Fonds National de Garantie Individuel de Ressources (FNGIR), qui grève le budget de la commune de 130 356 € par an, et des démarches réalisées pour ne plus avoir à payer cette charge financière.

M. PENEZ a indiqué qu'il contestait la manière dont ce sujet a été traité par l'équipe municipale.

Monsieur le Maire l'a invité à prendre rendez-vous avec le Président de la CCHF pour des explications complémentaires.